

Michal Sewerynski (Pologne)

Mécanismes de financement et élargissement de la mobilité universitaire en Europe

Conclusions

- 1. Le financement de la mobilité des étudiants, enseignants, chercheurs et du personnel administratif des universités européennes est un élément clé de tous les programmes servant à la réalisation de cet objectif.*
- 2. Le niveau et les formes de financement de programmes communautaires de mobilité des étudiants ne peuvent pas être considérés comme suffisants, compte tenu des coûts réels de séjour à l'étranger et de l'intérêt croissant des étudiants pour la mobilité. Il faudrait donc renforcer le financement de programmes européens de mobilité et aussi diversifier ses formes pour élargir son étendu.*
- 3. La méthode directe permettant de renforcer le financement de la mobilité des étudiants, afin d'élargir son étendu, consisterait à augmenter le nombre et le montant des bourses fondées dans le cadre des programmes européens. Pourtant cet objectif ne peut pas être atteint sans une modification substantielle de la politique communautaire dans ce domaine.*
- 4. Il serait aussi souhaitable d'intégrer d'avantage dans les programmes de la mobilité des étudiants des stages permettant une combinaison des études à l'étranger avec le travail à temps*

partiel dont le caractère serait harmonisé avec le programme d'études.

- 5. Les universités participant aux programmes de mobilité devraient, elles aussi, faire un effort pour cofinancer d'avantage la mobilité de leurs étudiants, en leur offrant les bourses complétant les bourses communautaires. Bien qu'en général il soit difficile de réaliser ce cofinancement sans obtenir de fonds supplémentaires, en particulier par les universités publiques, elles devraient quand même adopter comme une règle sans exception le versement parallèle des bourses sociales et celles provenant de programmes de mobilité durant le séjour des boursiers à l'étranger.*
- 6. Afin de favoriser l'élargissement de la mobilité des universitaires européens, les pays de l'Union Européenne devraient adopter des mesures fiscales, encourageant les employeurs et d'autres partenaires des universités aussi bien que les boursiers eux-mêmes, à cofinancer leurs stages à l'étranger. Mais, avant tout, les bourses ne devraient pas être chargées par des impôts.*
- 7. Afin d'élargir la mobilité des étudiants les gouvernements et les autorités locales devraient adopter la politique favorable, permettant aux étudiants obtenir une aide financière, complétant une bourse européenne. Telle politique est nécessaire pas seulement pour des raisons économiques mais aussi pour tenir en compte un aspect démocratique de la mobilité. Car le financement supplémentaire étant nécessaire et restant en grande partie à la charge des étudiants et leurs parents fait que ces sont avant tout*

les étudiants provenant de familles relativement riches que bénéficient de programmes de mobilité.

8. Les organisations non- gouvernementales et les fondations de caractère éducatif pourraient être les partenaires précieux de cofinancement de la mobilité des étudiants. Il faudrait donc chercher la coopération avec ceux organisations dans la relaxation de programmes de mobilité.

9. Les programmes européens de mobilité devraient tenir en compte l'ensemble de frais de séjour des étudiants à l'étranger aussi bien qu'une forte différenciation de ceux frais selon le pays.

10. Toutes les institutions impliquées à la réalisation des programmes de mobilité devraient améliorer leur fonctionnement afin de faciliter aux étudiants de profiter des bourses disponibles.

11. La distribution des bourses européennes devrait être adaptée aux besoins des pays intéressés. Pourtant, cette opinion n'est partagée que par une partie de participants au débat.